

JEUDI 31 MAI 2018

## Les Archives départementales accessibles aux personnes mal-voyantes

Veiller à développer l'autonomie des personnes atteintes d'un handicap est une des pierres angulaires de la politique départementale. Cette autonomie passe en partie par l'accessibilité. L'accessibilité chez soi mais également au sein de l'espace public. Aussi, le Département procède à des aménagements pour rendre accessibles les transports en commun, finance du matériel adapté pour la pratique sportive... En somme est présent là où la vie sociale de l'individu se joue et notamment au sein d'un lieu culturel comme les Archives départementales.

Ces dernières s'ouvrent désormais aux personnes mal-voyantes grâce à des adaptations officialisées jeudi 31 mai dans le cadre des rencontres Accès Libres en présence de Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres ; Esther Mahiet-Lucas, conseillère départementale en charge de la culture et des représentants nationaux MM. Ciolfi et Moutou et départementaux de l'association Valentin Haüy.

Grâce à la bande de guidage qui crée le cheminement podotactile de la porte d'entrée à la banque d'accueil, l'aménagement de la banque de prêt des documents, un poste informatique dédié équipé d'un grand écran, d'un clavier spécifique, de logiciels permettant d'agrandir les textes, d'une loupe, avec un éclairage adapté ... Le lecteur mal-voyant pourra désormais circuler en toute autonomie et accéder plus facilement aux documents.

Au-delà de ces aménagements, le Département a également engagé une expérimentation de reproduction en relief des tableaux et des chapiteaux d'églises deux-sévriennes en partenariat avec Rémy Closset, de l'Association Valentin Haüy. Le sceau présumé de Charrette, le dessin du projet initié par le Maréchal de la Meilleraye en 1668 pour le retable de l'église Sainte-Croix de Parthenay et une lettre de grognard (1813) sont désormais consultables sur demande aux Archives, situées 26 rue de la Blauderie à Niort.

*Légende photo : Rémy Closset, de l'association Valentin Haüy et Gilbert Favreau, président du Conseil départemental, passent les écrits à la loupe grossissante (X 25).  
Crédit photo : P. Wall/CD79*

CONTACT PRESSE

**Delphine PERONNET**

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



 [www.deux-sevres.fr](http://www.deux-sevres.fr)